

Titre Professionnel de Conducteur de Transport en Commun sur Route (CTCR)

Diplôme de niveau 3 – CODE RNCP : 1884 / CODE NSF : 311 u – Transport, manutention, magasinage
FORMACODE : 31827 / Code ROME : N4101 / Code CPF 2095

Public visé :

Tout public répondant aux prérequis :
demandeurs d'emploi, salariés, chefs
d'entreprise...

Prérequis :

Avoir 21 ans révolu.
Être déclaré médicalement apte.
Être titulaire du permis B.
Réussir le test de positionnement.

*Formation réglementée – accessible
aux personnes en situation de
handicap sauf affections médicales
incompatibles avec l'obtention du
permis de conduire.*

Durée, dates, lieu, horaires

Durée : 455 heures
Lieu : Saint-Pierre, Saint-Paul, Sainte-
Marie, Saint-André *selon les nécessités
pédagogiques*
Horaires : de 7h à 15h
Dates : cf. calendrier

Modalité d'organisation :

Nombre de personne : à la demande.
*En présentiel, parcours individualisé selon
niveau.*

Moyens techniques et pédagogiques :

Systèmes audio-visuels (films,
diapositives...), ouvrages spécialisés
éditions Code Rousseau et ENPC, quai
et pistes homologués, véhicules : Bus
double commande avec équipements
auto-école.

Tarifs : 5460€ - Exonéré de TVA.

*Les stagiaires doivent être en
possession de leurs équipements
de protection individuelle
(chaussures de sécurité, gants de
manutention, de quoi écrire pour
la formation théorique).*

Métier visé, suite de parcours possible :

Conducteur de transport en commun
Personne à Mobilité Réduite (PMR)
Gestion de conflits

Objectifs :

Réaliser en sécurité un transport de personnes à l'aide d'un véhicule de
transport en commun.

Contenu (Cf. programme détaillé) selon le référentiel de certification du Titre Professionnel

- ✓ Appliquer les consignes d'exploitation et effectuer les contrôles de sécurité dans le cadre d'un transport en commun
- ✓ Conduire et manœuvrer en sécurité tout type de véhicule de transport en commun
- ✓ Accueillir et renseigner la clientèle dans le cadre d'un transport en commun
- ✓ Assurer les prestations commerciales de l'entreprise dans le cadre d'un transport en commun
- ✓ Prévenir les risques, mettre en œuvre ou appliquer les procédures en cas de situation difficile, incident ou accident dans le cadre d'un transport en commun
- ✓ Détecter, décrire les dysfonctionnements et renseigner les services concernés au cours d'un transport en commun

Compétences transversales de l'emploi

- ✓ Intégrer les principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi
- ✓ Valoriser l'image de marque de l'entreprise
- ✓ Mettre en œuvre un comportement visant l'amélioration de la qualité de service

*La formation intègre les modules spécifiques Sauveteur Secouriste du Travail /
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique / Gestion de conflits en
situation d'accueil*

Suivi – Évaluation

- Suivi et évaluation de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat d'examen du permis de conduire.
- Une évaluation initiale sera effectuée à l'entrée en formation pour identifier les pré-acquis du (des) apprenant(s). Une évaluation intermédiaire à mi-parcours sera réalisée pour vérifier l'évolution de l'apprentissage. Enfin une mise en situation d'évaluation pour l'examen sera effectuée dans la dernière partie du parcours.
- **Examen final (évaluation certificative) :** La formation est sanctionnée par une certification de niveau 3. Afin d'obtenir le Titre Professionnel, les apprenants se présenteront à une session d'examen devant un jury composé de deux professionnels habilités par la DIECCTE et d'un Expert Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière (pour certaines épreuves). Pour les candidats issus d'un parcours continu de formation, le jury prendra sa décision au vu de :

1. L'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle et d'un entretien technique
 2. Le Dossier Professionnel (DP)
 3. Le Livret des Evaluations Passées en Cours de Formation (EPCF)
 4. L'entretien final
- Après délibération, les résultats de l'examen sont consignés sur le procès-verbal qui est transmis à la DIECCCTE. Les parchemins sont envoyés au centre de formation qui procèdera à leur remise en main propre contre émargement. Le CFPC GH délivrera à l'apprenant une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action, et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation. Le candidat effectuera sa demande de permis de conduire (Catégorie D) muni du diplôme original et des autres pièces imposées par la démarche de dématérialisation des demandes de permis, via le site <https://ants.gouv.fr>.
 - Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la partie théorique et pratique pour le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie participative : elle alternera les apports théoriques et les mises en pratique avec les véhicules sur la piste ou en circulation.

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme tant sur le plan théorique que pratique.

Encadrement – Formateurs – Testeurs :

Formateur : Equipe de formateurs avec plus de 3 d'expérience, titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER), mention Groupe Lourds et agréés FIMO, avec expérience professionnelle dans les métiers du transport routier.

Administratif : Equipe administrative pour la gestion et le suivi des dossiers administratifs.